

Renens, le 5 octobre 2015

## **Demande de subvention en faveur de la Fondation de La Ferme des Tilleuls et subvention exceptionnelle pour le transport du Colossal d'art brut de Danielle Jacqui**

**La Ville de Renens s'est engagée à préserver son patrimoine par le financement des travaux de rénovation incontournables du site des Tilleuls, dont la façade Est de la Ferme est classée en note deux aux Monuments et Sites du Canton de Vaud. Après 18 mois de travaux, la Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal deux demandes de subventions destinées à assurer le socle du fonctionnement du projet culturel: un soutien monétaire annuel et le loyer du bâtiment. Parallèlement, une subvention exceptionnelle pour le transport et l'entreposage du Colossal d'art brut, de l'artiste française Danielle Jacqui, est également demandée.**

Peu après l'acquisition aux CFF en 2008 de l'ancien domaine de Pré de Broye, actuellement appelé les Tilleuls, et au moment de la présentation au Conseil communal de son rapport de politique culturelle, la Municipalité a voulu sur cette parcelle un projet culturel innovant et fédérateur, ouvert à tous les habitants de Renens. Depuis lors, le projet artistique s'est développé sur le même concept: transdisciplinaire, convivial, ambitieux et ancré dans la région. Il peut aujourd'hui entrer dans sa phase de concrétisation.

Pour entamer la dernière étape de cette réalisation majeure pour la Ville de Renens, la Municipalité soumet au Conseil communal trois demandes de subventions qui permettront l'exploitation culturelle de La Ferme des Tilleuls. La première concerne la Fondation de La Ferme des Tilleuls – dont les missions sont entre autres de gérer le lieu, développer la programmation et trouver les financements complémentaires. Cette subvention annuelle monétaire se monte à CHF 250'000.- pour 2016 et CHF 300'000.- pour les années suivantes. Elle constituera le socle du budget d'exploitation, comprenant les salaires du personnel qui sera engagé par la Fondation. Cette participation permettra également à la Fondation d'entreprendre des recherches de fonds.

La seconde subvention prend la forme d'un soutien annuel non monétaire pour le loyer de CHF 120'000.- pour 2016 et de CHF 240'000.- pour les années 2017 et suivantes. La Commune complète en effet son engagement financier en mettant à disposition de la Fondation de La Ferme des Tilleuls les bâtiments et le terrain.

Finalement, dans ce contexte foisonnant de la naissance à Renens d'un lieu culturel dans lequel elle se reconnaît, l'artiste autodidacte française Danielle Jacqui a décidé de faire don à la Ville par l'entremise de la Fondation d'une œuvre monumentale de près de 500m<sup>2</sup> intitulée "Le Colossal d'art brut – ORGANuGAMME". Réalisée au cours d'une résidence à Aubagne dans le Sud de la France, l'œuvre composée de centaines de plaques de céramique constituera de par son envergure l'un des éléments forts de la Ferme des Tilleuls et contribuera à son rayonnement au-delà de la région. De par ses dimensions hors du commun, elle nécessite un déplacement et un entreposage spécifique. Une subvention monétaire unique et exceptionnelle de CHF 100'000.- est ainsi demandée afin de rapatrier "Le Colossal d'art brut – ORGANuGAMME" à Renens.

Ce troisième préavis s'inscrit dans la suite logique du projet de La Ferme des Tilleuls, après le crédit d'étude et le crédit de rénovation des bâtiments adoptés par le Conseil communal respectivement en 2011 et 2013. Aujourd'hui, au terme d'une rénovation patrimoniale exemplaire, il est temps d'entrer véritablement dans les murs pour préparer le contenu de la programmation et l'offrir au public. En s'inscrivant dans la dynamique actuelle extrêmement stimulante de la 4<sup>ème</sup> ville du canton, l'aboutissement du projet de La Ferme des Tilleuls représente un geste fort pour l'évolution et l'image de Renens.

### **Renseignements :**

**Marianne Huguenin**, Syndique - 079 424 38 42

**Myriam Romano-Malagrifa**, Conseillère municipale, Direction Culture-Jeunesse-Sport - 078 848 45 34

**Jean-Marc Dupuis**, Conseiller municipal, Direction Bâtiments et Environnement - 076 372 53 63